

PELZIN ET DREVON — ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE

1800

1932

PELZIN ET DREVON

1800-1811

|

ALEXANDRE PELZIN

1811-1828

|

CLAIRE-JOSEPHINE PELZIN

1828-1833

|

LEON BOITEL

1833-1852

|

AIME VINGTRINIER

1852-1876

|

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE

gérances 1876-1880

|

AUGUSTE WALTENER ET C<sup>IE</sup>

1880-1894

|

A. WALTENER, P. LEGENDRE ET C<sup>IE</sup>

1894-1896

|

PAUL LEGENDRE ET C<sup>IE</sup>

1896-1919

|

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE

P. LEGENDRE, directeur

1919

|

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE

J. BATAILLARD, directeur

1919-1930

|

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE

A. CRETE, directeur

1930-1932...

PELZIN ET DREYON, rue Saint-Dominique, 3 (1800-180.).

« Je trouve, m'écrit l'archiviste de Marseille, l'acte de mariage (14 avril 1750) de Pelzin (Alexandre Honoré) ; la naissance de son fils (Claude) le 10 novembre 1754..., mais je ne trouve pas d'acte de naissance d'Alexandre Michel Pelzin de 1750 à 1758 ».

(Lettre du 27 juillet 1931.)

« Le vingt juin mil huit cent vingt huit, pardevant..., ont comparu..., lesquels ont déclaré que Michel Alexandre Pelzin, âgé de septante sept ans, natif de Marseille, imprimeur, demeurant à Lyon, place de l'Herberie n°7, est décédé hier... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1828, n° 2082.)

« Led. [12 mai 1757] J'ay Baptisé Joseph né d'hier, fils de Jean Dreyon, tailleur d'habits et de Pierrette Lambert son Epouse... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 104, f° 56.)

« L'an mil huit cent quarante, le vingt six février..., sont comparus..., lesquels ont déclaré que Joseph Dreyon, âgé de quatre-vingt sept ans [en fait dans sa quatre-vingt troisième année], natif de Lyon, rentier, demeurant rue de la Monnaie n° 9... est décédé hier... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1840, n° 855.)

PELZIN ET DREYON, rue de la Monnaie, 47 (180.-1811).

ALEXANDRE PELZIN, rue de la Monnaie, 47 (1811-1813).

A. PELZIN, rue de la Monnaie, 9 (1813-1818).

A. PELZIN, quai Saint-Antoine, 36 (1818-1828).

CLAIRE-JOSEPHINE PELZIN, quai Saint-Antoine, 36 (1828-1833).

L'acte par lequel le docteur Rougier déclare à l'état civil un enfant dont vient d'accoucher Claire-Joséphine Pelzin (Arch. Lyon, Naissances, 1826, n° 2453) dit de cette dernière qu'elle est « âgée de trente sept ans » et « née à Lyon ». Je n'ai rien trouvé qui vienne confirmer cette déclaration. D'ailleurs, l'exercice de Joséphine Pelzin fut purement transitoire, sous la direction effective de J. Dreyon.

LEON BOITEL, quai Saint-Antoine, 36 (1833-1852).

« Le 27 octobre 1806, est né Léonard, fils de Simon Pierre Boitel et de Louise Détours son épouse ».

« L'an mil huit cent cinquante cinq et le trois août, à six heures du soir..., ont comparu..., lesquels ont déclaré que Léonard Boitel, âgé de quarante-neuf ans, Inspecteur de la Navigation du Rhône, né en la Ville de Rive-de-Gier, domicilié à Lyon, quai Saint-Antoine n°36, époux de Louise Koch, fils de Pierre Boitel et de Louise Détours, est décédé en cette commune, dans sa maison de campagne, lieu de la Damette, hier... ».

(Arch. Irigny [Rhône], Décès, 1855, s. n.)

AIME VINGTRINIER, quai Saint-Antoine, 36 (1852-1859).

« Le trente-un juillet mil huit cent douze..., a comparu Marie Anne Artus Vingtrinier, marchand pelletier, demeurant rue Saint-Dominique n°80, lequel a présenté un enfant mâle né ce matin à quatre heures, de lui comparant et de d<sup>lle</sup> Louise Marie françoise Martinière son épouse, auquel enfant on a donné les prénoms de Marie Émile Aimé... ».

(Arch. Lyon, Naissances, 1812, n° 2293.)

« Le 8 avril 1903 est décédé Marie Émile Aimé Vingtrinier domicilié à Lyon, 32, rue Neuve, né à Lyon le 31 juillet 1812, bibliothécaire de la Ville, fils de Marie Anne Artus et de Martinière Louise Marie Françoise, époux de Cabuchet Marie Cécile Léonie ».

(Arch. Lyon, Décès, 2° art., 1903.)

A. VINGTRINIER, quai Saint-Antoine, 35 (1859-1864).

A. VINGTRINIER, rue de la Belle-Cordière, 14 (1864-1876).

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE, Victor Cartay directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1876-1877).

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE, L. Fabert directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1877).

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE, R. Portier directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1877-1878).

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE, E. Dessolins directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1878-1879).

IMPRIMERIE GENERALE DU RHONE, Goyard directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1879-1880).

AUGUSTE WALTENER ET C<sup>IE</sup>, rue Belle-Cordière, 14 (1880-1894).

Né à Paris le 24 avril 1831.

(E. Sédard, dans *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 juin 1894.)

« Le 31 janvier 1892 est décédé Auguste Marie Waltener, domicilié à... 127 route de Grenoble, né à Paris (2<sup>e</sup>) le 24 avril 1831, fils de Marie Waltener et de Pauline Diamin... ». (*Arch. Lyon, Décès, 3<sup>e</sup> arrt., 1892, n° 307.*)

IMP. A. WALTENER, P. LEGENDRE ET C<sup>IE</sup>, rue Belle-Cordière, 14 (1892-1896).

PAUL LEGENDRE ET C<sup>IE</sup>, rue Belle-Cordière, 14 (1896-1919).

« L'an mil huit cent cinquante, le trente juin, est né à Carcassonne, un enfant du sexe masculin, qui a reçu les prénoms de Jean Paul, dont le père est Pierre Louis Legendre, et la mère Julie Barbe Olive ». (*Arch. Carcassonne, Naissances, 1850, n° 237.*)

« Le trente décembre mil neuf cent vingt-six... est décédé à son domicile, place Raspail 10, Jean Paul Legendre, né à Carcassonne (Aude) le trente juin mil huit cent cinquante, imprimeur, fils des feu Pierre Louis Legendre et Julie Barbe Olive, veuf de Nicole Joséphine Laye et veuf ensuite de Eugénie Laye... ». (*Arch. Lyon, Décès, 7<sup>e</sup> arrt., 1926, n° 1220.*)

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE, Paul Legendre directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1919).

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE, J. Bataillard directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1919 -1930).

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. LEGENDRE, A. Créte directeur, rue Belle-Cordière, 14 (1930-1932...).

Dès 1790, le « citoyen Pelzin », Marseillais de race mais Lyonnais d'élection, attirait sur lui l'attention de ses concitoyens en prononçant à l'hôtel commun, devant cinquante instituteurs et huit cents de leurs élèves un grand discours auquel avait donné prétexte le serment civique.

C'est lui aussi qui, le 22 septembre 1791, présentait force observations, réclamations, motions, pétitions et justifications au nom d'une Société populaire des amis de la Constitution, section des Terreaux.

Et c'est encore lui qui, le 14 juillet 1792, publiait une pièce lyrique, *La Liberté*, à l'occasion du renouvellement du serment fédératif.

Enfin, il fut l'un de ceux qui, le 15 avril 1793, demandèrent à la Convention l'invalidation de l'élection d'Antoine-Marie Bertrand, proclamé maire de Lyon en remplacement de Nivière-Chol.

Tant de civisme et de fougue républicaine devait mener Pelzin tout droit au journalisme inflammatoire, et c'est bien ce qui arriva : en brumaire an III [octobre-

novembre 1794], il publie un factum incendiaire qui était une sorte de prospectus au journal qu'il se proposait d'éditer bientôt. Le 5 pluviôse [24 janvier] il est dénoncé par l'agent national de la Convention à Lyon, que remplace dans cette besogne le sous-agent Vérés. « Tandis, dit ce dernier, que la Convention cherche à effacer jusqu'à la trace du régime désastreux de nos derniers tyrans..., il est des hommes qui, mus sans doute par des impulsions secrètes..., s'efforcent de corrompre l'opinion publique, de diviser et calomnier les patriotes, de ranimer le feu des haines particulières et les désordres qui en sont les suites. Ces caractères de malveillants sont tous consignés dans le prospectus d'un journal de Lyon, qu'on nous promet, rédigé selon ces principes par Pelzin, répandu à profusion dans le public et que nous déposons sur le bureau... ». Et, en vertu de considérations que développe l'agent de la Convention, il demande que « mandat d'amener soit décerné contre Pelzin rédacteur, et P. Bernard imprimeur, annoncés par le pamphlet ».

Séance tenante, la commission ordonne [*i.e.* prononce] « qu'acte est octroyé à l'agent national de sa plainte contre les auteur et imprimeur du prospectus, que mandat d'amener est décerné contre eux, et qu'il sera informé contre leurs auteurs, complices et adhérents... ».

Le 7 nivôse [27 décembre 1795], Pelzin « reçoit la visite de deux gendarmes », Niollet, lieutenant de gendarmerie nationale, et son collègue Fabry, porteurs d'un écrit émanant de l'agent national de la commune de Lyon et invitant, requérant au besoin, le citoyen Grandmaison, « ex-juge d'un des tribunaux de sang établi[s] à Lyon », et alors chef d'escadron de la gendarmerie, à « traduire à la maison commune le sieur Pelzin ».

Ainsi fut fait. Pelzin, « conduit au bureau du citoyen maire », dans la matinée, par le gendarme Fabry, en sortit aussitôt, le citoyen agent national n'y étant pas, et il fut incarcéré aux Recluses.

Amené le lendemain des Recluses à la maison commune, Pelzin y subit un interrogatoire qu'a fidèlement reproduit Vingtrinier dans son *Histoire des journaux de Lyon*. De nouveau interrogé le 12 nivôse [1 janvier], Pelzin fut, cette fois, condamné par un arrêté du 13 nivôse et confié à la sollicitude du concierge de la maison d'arrêt.

Pelzin passa un mois aux Recluses. Quand il en sortit, « le premier numéro du journal annoncé dans [sa] poche, le second dans [sa] tête », il se mit en mesure de les faire paraître.

Le premier numéro est du 29 pluviôse an III [17 février 1795], c'est-à-dire une quinzaine de jours après sa sortie des Recluses. Il en avait confié l'impression à Tournachon et Daval : sans doute avait-il suffi à Bernard de la compromission qui l'avait amené naguère à la maison commune !

Dans ce premier numéro qui, écrit Gonon, était « une violente provocation au meurtre et à l'assassinat de toutes des personnes qui avaient eu un emploi public à la suite du siège de Lyon » — ce qui n'est peut-être pas absolument exact —, Pelzin « attaque violemment Collot d'Herbois, lui reprochant les malheurs de Lyon ». Puis un mois se passe, pendant lequel paraissent encore quelques numéros de son journal : il y commence alors le récit de son arrestation et des trois premiers jours de sa détention. Mais au cours de cette narration, renvoyée d'un numéro à l'autre, l'incarcération de Collot d'Herbois, en ventôse de l'an III [février-mars], suspendit son

discours.

Après le meurtre, en germinal, du jeune Jean Revilly, qui avait été gardiateur chez le citoyen Dumond, homme de loi, et que, à la descente de l'échafaud où on l'avait « exposé », la foule avait fusillé, Pelzin s'écria : « Non, il n'a été commis que par les Jacobins du 9 thermidor, ou par leurs insinuations perfides, ce meurtre à jamais exécrationnable ; j'en ai pour garant l'intérêt qu'ont les septembriseurs de nous provoquer à des massacres, ou de nous en supposer, pour arrêter les justes poursuites dont nous les menaçons. Qu'on ne dise pas que Revilly était lui-même un jacobin des plus zélés, un brûlant jacobin ; que leur importe la perte de quelques membres, pourvu que le tronc reste, pourvu que le tronc règne ? ».

Après les massacres des prisons de Roanne, des Recluses et de Saint-Joseph, le ton changea quelque peu : « Il a été exercé hier, écrit Pelzin, un acte terrible de justice. Le peuple a vengé la nature des affreux et longs attentats commis contre elle par des monstres que la loi ne pouvait atteindre. Dans un mouvement de fureur, qu'il n'a pu maîtriser, et qui a été provoqué par un événement imprévu, il a puni tous les égorgés qui étaient dans les prisons. Le représentant du peuple Boisset et les autorités constituées ont fait leur devoir. Jetterons-nous sur la vérité un voile qui la couvre ? ou ce voile sera-t-il à moitié soulevé ? Non, la vérité sortira nue de notre plume ; et pourquoi chercherions-nous à la déguiser ? Non, encore une fois, nous n'attribuerons point à des insinuations perfides ce qui fut l'effet d'une douleur juste, long-temps et avec effort contenue, qui, semblable à un volcan profond, avait eu, par intervalles, quelques éruptions, et dont un événement imprévu déterminait subitement l'explosion dernière et terrible. Nous ne saurions point rejeter sur des étrangers, ou sur un petit nombre de citoyens égarés, ce qui est l'ouvrage de la cité entière. Les Lyonnais n'ont rien fait dont ils doivent rougir. La honte et le crime sont aux monstres, assassins des familles qui, comptant audacieusement sur l'impuissance des lois et méditant dans les fers de plus nombreuses destructions et des raffinements de barbarie, ont mis hommes, femmes, enfans, dans cette horrible alternative d'être dénaturés et homicides ».

On ne sait si Pelzin était sincère ; certains, en tout cas, en doutaient fort : « Pelzin n'a point, comme il le dit, présenté la vérité toute nue ; il l'a voilée et du voile le plus épais qu'il lui a été possible d'employer ». Pelzin, en effet, fut « l'un des chefs de cette terrible réaction thermidorienne qui fit couler tant de sang », et que l'on a considérée bien à tort comme un mouvement de révolte contre un régime abhorré : elle fut, au contraire, « l'œuvre des plus ardents terroristes menacés dans leur sécurité et dans leur vie même ».

Mais Pelzin poursuivait sa campagne de violence. Arrêté de nouveau le 10 pluviôse an IV [30 janvier 1796], il fut conduit, de brigade en brigade, jusqu'à Grenoble. Du fait de cette nouvelle incarcération, son journal subit une interruption de trois mois et ne reparut plus que le 10 floréal suivant, « aussi énergique et aussi implacable que par le passé ».

Pelzin était trop combatif pour demeurer en paix : il se fit imprimeur, l'insensé !

« C'est le 25 octobre 1800, écrit Vingtrinier, qu'il acheta du citoyen Chalmas, receveur de l'octroi, un matériel d'imprimerie situé rue Saint-Dominique, 3, aujourd'hui numéro 1, et il y exerça son industrie jusqu'en 1827 ». Si Pelzin « y exerça son industrie », ce ne put être que jusqu'en 1810, et non « jusqu'en 1827 », puisqu'en 1811

il était sûrement installé au numéro 47 de la rue de la Monnaie, qui devint le numéro 9 après la nouvelle numérotation des rues en 1812.

Homme de lettres, professeur de grammaire, journaliste véhément, Pelzin manquait trop de capacités techniques pour diriger à lui seul une imprimerie ; il eût d'ailleurs été bien empêché de le faire, puisqu'il ne possédait pas son brevet. Il dut donc s'adjoindre un homme de métier et il choisit Joseph Drevon, cet ancien prote de Ballanche et Barret qui s'était compromis naguère dans la fameuse affaire des fleurs de lys (voir Ballanche et Barret).

Presqu'aussitôt qu'ils furent établis, Pelzin et Drevon créèrent, sous le nom de *Journal de Lyon ou Esprit des journaux français*, une nouvelle publication, l'une de ces feuilles éphémères qui prirent toutes ce titre de *Journal de Lyon*, et au milieu desquelles le bibliographe se débat aujourd'hui pour en deviner l'identité. Celle de Pelzin et Drevon était soi-disant « rédigée par une société de gens de lettres », mais c'était là un luxe inaccoutumé auquel ne crut pas le moins du monde Vingtrinier, car, disait-il avec raison, « Pelzin, au style clair et rapide, devait suffire à la rédaction des nouvelles locales et au choix fait parmi ce que les feuilles de France et de l'étranger contenaient de plus intéressant ».

Pelzin s'était alors, par conviction ou par nécessité, sinon par intérêt, rallié à la politique du Premier Consul, « appuyant le gouvernement et traitant les Anglais en ennemis ». Son journal, que seules, a-t-on pensé, les occupations de son imprimerie avaient forcé Pelzin à abandonner, cessa en décembre 1803.

Clément Barret venait alors de fonder son *Journal de Lyon* et le prospectus qui le présentait au public annonçait qu'« il doit son existence à une combinaison qui réunissait deux feuilles de notre ville, les *Nouvelles de Paris et de Lyon* et le *Journal de Lyon ou Esprit des journaux français* ».

Pelzin et Drevon, en 1810, travaillaient principalement pour le théâtre et le palais, mais aussi pour les loges [maçonniques] : ils possédaient quatre presses, dont une seule d'ailleurs était occupée. Leur personnel se composait de six ouvriers : deux compositeurs, dont l'un « servait de prote », trois pressiers et un apprenti.

À la suite de la nouvelle réglementation de l'imprimerie, le 5 février 1810, Pelzin demeura seul à la tête de son atelier. Non point, comme on va le voir plus loin, que des dissentiments se fussent élevés entre Drevon et lui, mais peut-être du fait même de la nouvelle législation.

En 1827, il est au numéro 36 du quai Saint-Antoine. Il demeure place de l'Herberie et c'est là qu'il meurt en 1828, laissant pour héritière sa fille Claire-Joséphine, qui exerçait, place des Terreaux 9, la profession de brodeuse.

Joséphine Pelzin dut pourvoir à la conservation de son patrimoine. Soit que Joseph Drevon fût demeuré avec son ancien associé après la dissolution de leur société, soit qu'il eût été appelé par Joséphine Pelzin après la mort de son père, ce fut lui qui, pendant près de cinq ans encore, assura la marche de l'atelier de la rue de la Monnaie, jusqu'à sa tradition régulière.

Il existe peu de traces de l'existence de la fille de Pelzin, sinon deux actes de naissance : l'un de 1826 par lequel le docteur Rougier médecin place Confort, vient déclarer à l'officier de l'état civil que Claire-Joséphine Pelzin, âgée de 37 ans, native de Lyon, fille de Joseph[i.e. Michel]-Alexandre Pelzin, et qui demeurait place des Terreaux

9, a mis au monde un fils auquel on a donné les prénoms de Edme-Charles ; le second acte, de 1829, par lequel le même docteur Rougier déclare la naissance d'Éloïse-Henriette, fille de Claire-Joséphine Pelzin, imprimeur cette fois et demeurant toujours au numéro 9 de la place des Terreaux<sup>1</sup>.

Joséphine Pelzin était très liée avec Marceline Desbordes-Valmore, sa voisine, du moins le devint-elle, sans doute vers 1831. Dans une lettre que Marceline écrit à Léon Boitel le 26 décembre 1832, elle lui dit : « N'est-ce pas qu'elle est excellente, cette bonne Pelzin ? Portez-lui mes amitiés, je ne tarderai pas à lui écrire... Je [lui] enverrai tout ensemble [l'argent qu'elle a oublié de remettre à M. Desaix] avec l'argent de mes tasses et du livre Baron ». Le 9 mars 1833, elle écrit encore à Boitel et le félicite de l'achat qu'il vient de faire de l'imprimerie du quai Saint-Antoine, que M<sup>lle</sup> Pelzin lui a peut-être vendue trop cher, dit-elle ; « j'espère pourtant que cette nouvelle carrière s'élargira devant votre intelligence et le goût que vous allez y prendre par degré »<sup>2</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mars 1833, dit Vingtrinier — mais j'ai de bonnes raisons de croire que ce fut un peu plus tôt —, Joséphine Pelzin cédait, en effet, son imprimerie à Boitel. Fils d'un pharmacien de Rive-de-Gier, qui était venu s'établir à Lyon, rue Lafont, Léon Boitel boudait la thériaque, et bien que son père l'eût envoyé, en 1829, à Paris dans le but de le réconcilier avec le *Codex*, bien qu'il eût passé plusieurs mois comme clerc en pharmacie à l'hôpital Saint-Louis, Boitel revint à Lyon, en 1831, beaucoup moins apothicaire que vaudevilliste et aspirant typographe. Ce fut l'affaire de deux ans : en 1833, dès les premiers mois de l'année, sinon un peu plus tôt, il était arrivé à ses fins.

Il est probable que ce fut Joseph Drevon qui initia Boitel aux arcanes de son nouveau métier. Il est fort possible aussi que Boitel en ait reçu les rudiments de l'excellent imprimeur Desrosiers de Moulins, que quelque part il appelle « *mon maître* ». Ou bien fut-ce simple formule de déférence ?

En tout cas, Léon Boitel apporta dans l'exercice de son nouveau métier un très grand esprit d'initiative. On était en plein Romantisme. Un mouvement extrêmement intéressant contre le classicisme de David se dessinait à Paris. Dès 1824, la gravure sur bois, grâce à Thompson, élève de Thomas Bewick, avait pris pied en France. En cette année 1833, Édouard Charton fondait le *Magasin pittoresque* autour duquel se formait une ambiance artistique où le bois devait jouer un rôle considérable.

Au moment où ces petits événements se passaient à Paris, que se passait-il à Lyon ? Rien, évidemment. Car, l'avez-vous remarqué ?, si la France, comme personne ne l'ignore, est toujours à l'arrière-garde des nations chaque fois qu'il s'agit d'initiative, Lyon, lui, s'avance prudemment aux derniers rangs de cette troupe de carabiniers.

Ce que l'on publiait à Lyon en 1833, d'ailleurs, c'était beaucoup moins de la littérature pure que de l'archéologie, de l'histoire, des sciences, et ce n'était point assez des quelques savants qui hantaient nos sociétés locales pour justifier l'existence, comme à Paris, de professionnels vivant uniquement de leur art menu. Et cela est si vrai que, lorsque l'occasion s'y présentait d'avoir recours à ces artisans du bois, on les empruntait d'ordinaire à la capitale.



*Léon Boitel, d'après J. Séon.*

C'est ce que fut contraint de faire Léon Boitel, bien qu'il s'efforçât de rompre avec cet usage. Écoutez, voulez-vous, ce qu'il disait dans le prospectus qui, en 1838, lança dans le public son *Lyon ancien et moderne* : « Au moment où la plupart de nos chefs-d'œuvre tirent un nouvel éclat, une nouvelle vie, de la gravure sur bois, un livre de la nature du nôtre ne devait point se présenter sans cet indispensable complément. Aussi, en dépit des frais qu'entraînaient avec elles les illustrations dues aux plus habiles graveurs de la capitale, MM. Andrew, Lacoste et Porret, nous n'avons point hésité à nous adjoindre en M. Leymarie un artiste instruit et consciencieux. Son crayon et son burin seront spécialement chargés de reproduire tout ce que notre ville offre de remarquable sous le rapport monumental, artistique et pittoresque. MM. Guindrand, Dubuisson, Perlet, Fouville, Compte-Calix, etc., ont bien voulu nous prêter leur généreux concours. Cherchant autant que possible à rattacher à notre œuvre les talents que la province met à notre disposition, nous avons emprunté souvent le burin d'un jeune graveur de notre ville, M. Noyé, qui commence comme d'autres finissent. Notre maître et ami, M. Desrosiers, imprimeur à Moulins, nous a ouvert l'atelier de gravure qu'il a fondé pour illustrer ses publications ; et, il nous est permis de le dire, ses jeunes élèves rivalisent déjà avec les maîtres de la capitale... ».

Et, en effet, si Boitel ne put se passer de la collaboration des graveurs parisiens, du moins semble-t-il avoir fait tous ses efforts pour utiliser les ressources que Lyon lui dispensait avec tant de parcimonie. Mais « tous ses efforts », c'était encore bien peu, et cela dura tout juste ce que dura Boitel lui-même : « Nous n'avons pas un journal illustré à Lyon, disait-on en 1868. Bien mieux, nous n'avons pas de graveur sur bois. Quand un imprimeur a besoin d'une tête de page ou d'un fleuron, il écrit à Paris ou à Grenoble. La capitale dauphinoise, plus heureuse que nous, a d'excellents graveurs, et le *Dauphiné Journal* se permet le luxe de dessins inédits... C'est un monument sans équivalent à Lyon ; c'est une idée que nous serions sûrs de ne pas voir réussir à Lyon. On se souvient encore des malheureux essais de Boitel ».

Je pense bien : les Lyonnais avaient laissé mourir de faim leurs graveurs ! Qu'était devenu Butavard<sup>3</sup> ? Qu'était devenu surtout Noyé, de qui Vingtrinier nous dit qu'il mourut littéralement de misère aux Brotteaux, dans une hutte de planches, sur le bord du Rhône ! Voilà ce que fait Lyon de ses artistes !

C'est donc avec Boitel, avec son *Lyon ancien et moderne*, dix ans après Paris, que se fit chez nous le départ du bois romantique. Mais ce livre ne fut pas la seule initiative de Boitel. C'est encore à lui qu'est due la fondation, trois ans plus tôt, de la *Revue du Lyonnais*, la première, et n'eût-il jamais fait que cela qu'il faudrait encore en bénir sa



mémoire<sup>4</sup>.

« Notre but, écrit Boitel dans le prospectus de sa revue, le voici : nous voulons faire une œuvre toute lyonnaise, avec des noms et des matériaux appartenant à notre sol.

« Fiers de l'encouragement que nous ont donné les souscriptions de *Lyon vu de Fourvières* et riches de l'appui et de l'amitié que nous avons trouvé[s] dans nos collaborateurs à ce livre, nous voulons, sur des bases plus larges, lui donner une suite ; nous voulons étendre à tout le Lyonnais ce que nous avons fait seulement pour sa capitale.

« Notre cadre est grand comme autrefois les limites de notre province, [limites] qui comprenaient le Forez et le Beaujolais. Être originaire ou habitant du Lyonnais, ou traiter un sujet qui intéresse notre localité, telles sont les conditions exigées de quiconque voudra prendre place à nos côtés.

« Concentrés dans le domaine de l'art, nous resterons toujours placés en dehors des passions du moment, nous recueillerons toutes les paroles bien dites, toutes les choses bonnes à savoir et à garder. Notre revue servira d'arène à toutes les luttes d'esprit d'où pourra jaillir quelque lumière ; elle sera un territoire neutre où pourront vivre en paix tous les partis. Enfin elle se consacre à un apostolat littéraire que sanctionnera toujours la morale.

« Instruire et plaire, tel sera notre but.

« Nous décrirons tour-à-tour les ruines rampantes et les ruines encore debout, et nous leur demanderons l'histoire du passé. Heureux si, pour l'enseignement du présent, nous tirons de l'oubli quelques vieilles chroniques ou quelques anciennes coutumes, et si nous arrachons au marteau du manœuvre, ou à la brosse du badigeonneur, quelques richesses encore ignorées.

« Nous donnerons une série d'appréciations biographiques et critiques sur chacun des hommes qui ont le plus illustré notre pays. Les grandes célébrités industrielles comme les grandes célébrités littéraires et artistiques passeront tour-à-tour sous l'impartialité de nos jugemens. Notre légitime orgueil déroulera, aux regards de tous, les noms et les œuvres des écrivains et des savans, dont la jeunesse a été à nous et trahira de l'intimité de leur vie tout ce qui peut appartenir au public.

« Toutes les publications lyonnaises, quelque minimes qu'elles soient ; tout ce qui intéressera Lyon : ses travaux industriels ; ses travaux scientifiques ; ses séances publiques ; ses affaires et ses plaisirs ; la musique des concerts et la musique du théâtre ; les œuvres de la scène ; les auteurs et les acteurs ; tout sera de notre domaine. Chaque branche de l'art, chaque spécialité, aura pour juges des hommes spéciaux et intègres. Nous donnerons ainsi chaque mois la statistique du mouvement intellectuel de notre cité.

« Et puis, si quelques-uns s'étonnent de nous voir hasarder une pareille publication au milieu des graves préoccupations qui dominent notre société, au milieu de tant de partis qui la déchirent, de tant de corruption et de scepticisme qui l'envahissent, au moment enfin où, à voir les transes convulsives qu'elle éprouve, on devine l'enfantement de nouvelles idées et l'agonie d'idées anciennes ; nous dirons à ceux-là qu'avec les révolutions matérielles il nous faut les révolutions intellectuelles ; qu'aux hommes ballo[t]és par la politique décevante et irritante, il faut souvent une page où reposer l'esprit.

« Au voyageur accablé de fatigue et brûlé du soleil, ne faut-il pas un peu d'ombre, un peu de repos !

« Le directeur-gérant, Léon Boitel. Lyon, 25 décembre 1834 ».

Telle fut la naissance de la première revue du Lyonnais. A-t-elle tenu parole ? Certes, je pense bien !

Elle se présenta d'abord sous le format commode d'un in-octavo qui n'était ni le carré ni le raisin, et c'est pourquoi, bâtard autant qu'on peut l'être, il nous paraît si original aujourd'hui. Son premier titre fut *Revue du Lyonnais. Esquisses physiques, morales et historiques*, et sous cette enseigne elle dura trois ans. En 1838, Boitel changea et son format et son titre : le premier devint in-octavo raisin, le second perdit son sous-titre.

Mario Roustan et son collaborateur fidèle, Latreille, qui ont écrit un article bien intéressant sur « Lyon contre Paris en 1830 », paru en 1904 dans la *Revue d'histoire de Lyon*, louent grandement cette création dont le programme « n'était pas un programme politique ». « Il semble, écrivaient-ils, qu'elle ait consciencieusement essayé de ne prendre aucune part aux luttes alors si chaudes. Il y avait donc place autour de Boitel pour tous les hommes de bonne volonté. Il s'agissait d'intérêts plus généraux et plus importants que ceux d'un parti. C'était le renom artistique et littéraire de Lyon qu'il fallait défendre, son passé qu'il fallait faire revivre, son avenir qu'il fallait assurer, brillant et glorieux ». Ce sont peut-être, emportés qu'étaient leurs auteurs par cette hypersympathie de tout écrivain pour « son » sujet, de bien grands mots pour une chose modeste. Il faut pourtant reconnaître que la *Revue du Lyonnais* de Boitel, si elle n'eut pas la valeur scientifique de la *Revue de Paris*, par exemple, a pour nous tout l'intérêt que nous pouvons exiger d'un organe historique dans le champ limité qu'elle ne doit pas dépasser. En tout cas, aucune des publications locales qui l'ont suivie : *Revue de Lyon*, *Revue lyonnaise*, *Revue du siècle*, *Lyon-Revue*, ne l'a jamais remplacée. Commencée en 1835, cette publication, la plus « lyonnaise » qui fut jamais, dura presque sans interruption jusqu'en 1901, avec le même esprit, les mêmes tendances, j'allais dire la même collaboration, tant la *Revue du Lyonnais* du vingtième siècle ressemble à celle du dix-neuvième !

Boitel, pour alimenter *Lyon ancien et moderne*, avait recours, donc, aux artistes parisiens : Lavoignat, Porret, Lacoste, Andrew et quelques autres. Mais il y fit aussi, et tant qu'il le put, la part belle aux Lyonnais. Celui de qui la collaboration ne se démentit jamais fut Hippolyte Leymarie, un Bugiste très doué, qui touchait à toutes les techniques. Il dessinait fort bien et préparait leur tâche aux graveurs de Boitel. Mais il gravait aussi lui-même de façon très personnelle, et les planches qui accompagnaient chacune des livraisons de sa publication sont des eaux-fortes signées de lui.

À partir de 1838, la *Revue du Lyonnais* bénéficia de la décoration préparée pour *Lyon ancien et moderne*. Les têtes de chapitres sont occupées par des bois de Noyé ; de très belles lettres ornées les accompagnent, signées par le même artiste. Mais Noyé n'est pas seul ; d'autres noms moins obscurs s'y lisent : Brevière, Porret, Lavoignat, Best, Andrew. De plus obscurs aussi : Chorrier, Huyot, Magdelin, A.P., dont il m'est impossible de fixer l'identité. Le fait est que,<sup>5</sup> encore, le matériel de l'imprimerie Legendre regorgeait de petits bois qui sont l'œuvre de ces artistes par ailleurs inconnus.

Boitel fut encore l'éditeur des deux magnifiques volumes de l'*Album du Lyonnais*, qui parurent en 1828 et en 1843. Il fit graver pour cet ouvrage, par son très fidèle collaborateur Leymarie, un grand alphabet de lettres ornées au sujet duquel il écrit : « Il est nécessaire de dire un mot sur la pensée qui a présidé à la composition de cet alphabet de l'époque romane. Cette explication fera ressortir le mérite de l'œuvre, et en fera comprendre tout l'intérêt. La lettre romane est jetée sur un monument roman, appartenant à l'ancienne province du Lyonnais, et chaque lettre commence le nom d'un pays où se trouve ce monument ».

En effet, ces vignettes charmantes sont un album de petites vues régionales dont voici l'énumération :

	Dessiné par	Gravée par
[Ainey]	H. Leymarie	Andrew, Best, Leloir
Argen Burg' (Bourg Argental)	-	
Bellavilla	-	
Castilio ad. Azerg.	-	
Dardiliacum	-	
S. Eñemond'	-	
Frâcavilla	-	
Griniacum	-	
S. Hegidii Helix (S. Gilles)	-	
Insula Barbara	-	B[revière]
S. Lupus in ins. B (S. Loup en l'Île) -	-	Br[evière]
S. Maria in in Barb (Se Marie en l'Île)	-	
S. Nicolaus ad Ins. B. (S. Nicolas en l'Île)	-	
Onciacum (Oncieux)	-	
Scs Paulus Lugds	-	
S. Quiricius (S. Cyr)	-	
Scs Ragnebert' ac Ligerí	-	
Scissa Petra	-	
Ternai	-	
Villars in Paga Dumbens	-	B[revière]

(Au moment de la liquidation de l'imprimerie Legendre, MM. Noyé et Boyer, ses acquéreurs, ont eu la délicate pensée de m'offrir ces vingt bois charmants : je les conserve avec grand soin<sup>6</sup>.)

En 1841, Boitel réunit les lettres de cet alphabet dans un petit opuscule tiré à cent exemplaires sous le titre *Alphabet roman dessiné par H. Leymarie et gravé sur bois par Brevière*. — Prix : 5 francs. — Imprimé par Boitel. — M DCCC XLI.

On retrouve cet alphabet dans un autre opuscule publié cinq ans plus tard sous le titre *Épreuves des caractères et des vignettes de l'imprimerie de Boitel*.

[en épigraphe :] *Oncques ne fut mon œil marri de voir chez mon voisin mieux que chez moi pleuvoir. Louise Labé (III<sup>e</sup> Élégie)*. [vign.] Lyon. Imprimerie de Léon Boitel, quai Saint-Antoine, 36. — 1846.

Cette plaquette contient l'épreuve des types dont disposait Boitel et celle aussi de toutes les vignettes qu'il avait en casses. Quant à l'alphabet roman de Leymarie, il occupe un carton spécial : c'est un simple retraitage qui fut édité à 25 exemplaires<sup>7</sup>.

C'est aussi Leymarie qui dessina pour Boitel la plupart de ses marques, et notamment cette jolie vignette, au sens strict du mot, qui consistait en une grosse touffe de pampres sur laquelle se détachent en blanc les initiales LB.

Léon Boitel fut l'un des fondateurs du fameux cercle dit « le Dîner des Intelligences ». Titre prétentieux ? Que non : « cette réunion de trente joyeux convives qui banquetaient une fois par mois au Pavillon Nicolas, à Fourvière, avait été appelée ainsi ironiquement par l'éditeur d'un petit journal, piqué de n'en point faire partie ». Nos joyeux dîneurs avaient trop d'esprit pour s'en offusquer ; bien mieux, ils s'emparèrent de ce nom d'Intelligences et y ajoutèrent seulement un I !

L'atelier de Boitel était le rendez-vous de tout ce que Lyon comptait de notabilités lyonnaises. On y rencontrait Victor de Laprade, Fouville, Alfred de Terrebasse, Clair Tisseur, Antoine Vachez, Raphaël Flachéron, [Frédéric] Ozanam, Collombet, Challes, Bréghot de Lut, l'abbé Jacques, les Péricaud, Leymarie, Bertholon, l'abbé Greppo, le docteur Fraisse, l'abbé Dauphin, Hénon, l'abbé Pavy, Hedde, de Gingins-Lassaroz, et jusqu'à Marceline Desbordes-Valmore qui, paraît-il, y venait aussi quelquefois, et de qui les ouvrages faisaient manchette sur les têtes de lettre de l'imprimerie.

Boitel ressentit fâcheusement le contre-coup des événements de 1848. Ils l'avaient obligé à suspendre la publication de la *Revue du Lyonnais*, et un nommé Jean Buy « imagina de la remplacer par une revue politique qu'il nomma *Revue de Lyon* et qui dura un an, après quoi reparut la *Revue du Lyonnais* ». Mais cette renaissance n'était guère qu'un poids de plus pour l'imprimerie de Boitel. L'atelier ne marchait plus quand, « en 1852, à la suite de sérieux embarras dans ses affaires, il fut obligé de vendre son imprimerie. Le 1<sup>er</sup> juillet, il la cédait, ainsi que la propriété de la *Revue du Lyonnais*, à M. Vingtrinier ». Il obtint peu après l'inspection de la navigation du Rhône.

« Le jeudi 2 août, [Boitel] partit de Lyon par le convoi de deux heures et demie, en compagnie de MM. l'abbé Roux, aumônier du Collège, et Auguste Genin, pour aller dîner, comme il arrivait fréquemment, avec sa famille à Irigny. On arrive à trois heures et quart. On prend quelques rafraîchissements et Boitel mange rapidement quelques abricots et boit de l'eau fraîche. Comme le dîner n'était que pour cinq heures et demie et qu'il faisait très chaud, Boitel propose d'aller se baigner dans le Rhône qui coule majestueusement devant la propriété. Boitel était gai et sautillant comme d'habitude. Sa femme exige qu'on se rende sur un point du fleuve où l'on envoie les enfants, crainte d'accident. M. Genin reste, et M. l'abbé Roux part avec Boitel. Ce dernier embrasse une première fois sa fille, puis après s'être éloigné de quelques pas, revient à celle-ci et l'embrasse une deuxième fois en disant en riant : 'On ne sait pas ce qui peut arriver quand on va se baigner'. Les deux baigneurs se mettent à l'eau, s'y amusent pendant trois quarts d'heure, puis traversent le bras ou lône dans lequel ils étaient, pour rentrer. C'est alors que, pris d'un mal subit, né selon toute apparence d'une mauvaise digestion, Boitel s'enfonce et disparaît, sous les yeux de M. Roux qui, ne sachant pas nager, est saisi de frayeur, perd la tête et ne peut qu'appeler au secours. Malheureusement il ne peut être entendu que longtemps après. Madame Boitel est prévenue, elle accourt avec sa fille, M. Genin, les personnes de la maison et quelques ouvriers du Chemin de fer, un filet est jeté au lieu de la disparition, et on retire le corps inanimé de ce pauvre Léon qui était resté sous l'eau pendant quarante minutes et qui est véritablement mort faute de secours assez prompts »<sup>8</sup>.

Ainsi mourut cet infortuné Boitel que son ami Bonnefond, avec une macabre prescience, avait représenté naguère « faisant un plongeon dans une mare pour y cueillir des nénuphars ». Il est décédé, dit l'état civil, « dans sa maison de campagne ».

Possible qu'il mourût, le pauvre imprimeur du quai Saint-Antoine, « dans sa maison de la Damette », mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y avait été ramené, sinon mort, du moins mourant, et je crois bien que ce fut « mort » !

Boitel est l'auteur de quelques écrits, dont voici l'essentiel :

*Le Mari à deux femmes*, vaudeville joué aux Célestins, 1826.

*Mon recueil*, Lyon, 1830.

*Feuilles mortes*, poésies, Lyon, 1836.

« L'art à Lyon en 1836 », *Revue du Lyonnais*, 1836, v, p. 78.

« La chapelle des Pénitents de la Miséricorde... », *Revue du Lyonnais*, 1837, vi, p. 3.

« Société des Amis des arts. Considérations générales », *Revue du Lyonnais*, 1838, viii, p. 309.

*Giboulées de mars*, revue, 1837.

« Exposition des Amis des arts, 1839-1840 », *Revue du Lyonnais*, 1840, xi, p. 77.

*Lyon inondé en 1840 et à diverses époques. Histoire de toutes les inondations qui ont affligé Lyon*, Lyon, 1840.

« Le pont d'Ainay », *Lyon ancien et moderne*, i, p. 193.

« Adolphe Adam à Lyon en 1851 », *Revue du Lyonnais*, 1851, ii, p. 324.

« Notice sur V. Orsel », *Revue du Lyonnais*, 1852, iv, p. 65.

« Artistes lyonnais contemporains. Genod peintre », *Revue du Lyonnais*, 1853, vi, p. 237.

Création de *Lyon vu de Fourvières. Esquisses physiques, morales et littéraires* (1833), de la *Revue du Lyonnais* (1835-...), de *Lyon ancien et moderne* (1838), de l'*Album du Lyonnais* (1843), et collaboration à ces publications, ainsi qu'à la *Biographie contemporaine des gens de lettres de Lyon*, de Lamerlière (1826), à *La Glaneuse*, *Le Papillon*, *Le Conseiller des femmes*, *L'Écharpe*, *La Mosaïque lyonnaise* (1833-1837).

Vingtrinier, qui prenait la suite de Boitel dans l'imprimerie du quai Saint-Antoine et à la direction de la *Revue du Lyonnais*, était à ce moment bibliothécaire du conseiller Coste. Il avait débuté dans les lettres en 1847 : trente ans plus tard ses ouvrages eussent suffi à meubler une bibliothèque !



*Aimé Vingtrinier (1812-1903) en 1845,  
d'après un médaillon de E. Cabuchet (Bourg, 1819-1902).*

Il prenait, avec l'imprimerie de Boitel, une lourde charge. L'atelier n'avait plus que trois presses à bras, occupant — si l'on peut dire — sept ouvriers sans ouvrage. Tout le monde, paraît-il, « prévoyait une catastrophe ». Or, en 1868, établie maintenant rue Belle-Cordière, cette imprimerie était « devenue la seconde de Lyon ». Elle « comptait 70 ouvriers » et « les presses mécaniques avaient remplacé les presses à bras ; cet important outillage produisait non seulement des travaux de luxe mais des revues littéraires et scientifiques, et un grand journal quotidien », le *Courier de Lyon*.

Dire, toutefois, que Vingtrinier fut un grand imprimeur serait beaucoup trop dire — on ne le lui a, d'ailleurs, je crois, jamais dit. Prétendre qu'il fut un auteur éminent dépasserait les limites de la plaisanterie permise — et pourtant on le lui a dit sur tous les tons. Historien de la nuance Raverat, le bibliothécaire de la Ville — car il fut bibliothécaire de la Ville — a accumulé sur les siècles anciens de l'imprimerie à Lyon une littérature dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est inutile. On pense que j'exagère ? Voici ce qu'écrivait de lui, en 1894, dix ans avant sa mort, dans sa propre *Revue du Lyonnais*, « un Bibliophile » qui apparemment le connaissait bien : je ne sache pas que le « bibliographe » s'en soit le moins du monde offusqué :

« Nous venons signaler aux amateurs un livre de belle apparence, sorti des presses de M. Storck. Nous ne saurions assez en louer la forme. Quant au fond, s'il devait être l'objet de certaines critiques, M. Vingtrinier n'aurait point à s'en offusquer, car, passant par dessus sa tête, elles seraient adressées à MM. Péricaud et Monfalcon, ses honorables prédécesseurs à la bibliothèque de Lyon, dont il a suivi les leçons avec autant de respect que de fidélité. Rares sont les erreurs de M. Péricaud, bibliographe

savant et consciencieux ; malheureusement, on ne peut en dire autant de M. Monfalcon, dont les travaux sont semés de fautes lourdes et d'assertions hasardées. Cependant, hâtons-nous de le dire, les récentes découvertes de la bibliographie moderne ne sont point restées étrangères à M. Vingtrinier. On trouve aussi dans ses recherches un excellent résumé des travaux de M<sup>lle</sup> Pellechet de MM. Claudin, Baudrier, Delalain, etc. Peut-être pourrait-on reprocher au savant, mais trop discret auteur, d'avoir négligé la description de quelques-uns des rares volumes lyonnais des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles confiés à sa garde, et restés inconnus à ses devanciers, et d'avoir borné sa collaboration à quelques réflexions humoristiques, politiques et trop rarement bibliographiques. Pourquoi M. Vingtrinier, dont la mémoire et les portefeuilles sont si bien garnis, a-t-il cru devoir nous priver de quelques notes sur les imprimeurs ses collègues et ses contemporains ?... Les nécessités de la publication hâtive d'un volume dont la place était marquée d'avance dans les vitrines de l'Exposition de l'imprimerie lyonnaise [de 1894] n'ont point laissé à M. Vingtrinier le temps de fouiller dans les terrains vierges encore, et d'en extraire quelques joyaux rares et précieux. En effet, comme l'indique M. Storck dans la préface, 'le maître a eu tôt fait de puiser dans ses documents et dans sa vaste érudition les éléments de cet ouvrage'... ».

Si le bonhomme Vingtrinier a pris ce compte rendu pour une louange il s'est lourdement trompé. En tout cas, il ne suscita de sa part l'ombre de récrimination. C'était d'ailleurs l'usage chez le directeur de la *Revue du Lyonnais* d'accueillir avec sérénité toutes les rectifications qui pleuvaient sur ses chroniques, et l'on s'en gaussait très ouvertement.

Bavard, incapable de discrétion, Vingtrinier provoquait démenti sur démenti, protestation sur protestation à force de ne pouvoir museler sa langue. Il était prêt à toutes les rectifications, voire à toutes les excuses, pourvu qu'on le laissât parler : quelle aventure n'eut-il pas avec Louis-Alfred Perrin à propos de la vente de l'imprimerie de la rue d'Amboise ?

Causeur facile, conteur jamais lassé, mais lassant parfois, Vingtrinier a transposé dans l'histoire la manière frivole qu'il avait de traiter l'anecdote. Témoin d'un siècle de vie lyonnaise, il a beaucoup parlé de ce qu'il ne connaissait pas ; et puis, arrivé à cette époque qu'il avait vécue, dont les fastes emplissait sa mémoire, il s'est tu, et il s'est tu sciemment parce que, a-t-il dit, « arrivé au siècle présent — le dix-neuvième —, il sentait le sol brûlant sous ses pas »<sup>9</sup> !

En bibliographie, il a reculé les bornes de la médiocrité, et c'est de lui que Baudrier écrivait, faisant ainsi une double exécution nécessaire : « Monfalcon transcrivait de mémoire les titres des livres qu'il avait vus chez Rivoire : je tiens cela de Vingtrinier, un autre fumiste en bibliographie ».

Son ami Desvernay, dans la biographie qu'il a consacrée de son vivant à « M. Vingtrinier », disait, à propos de *Documents sur la famille de Jussieu* : « Il ne faut point trop chercher dans cette notice la vérité historique..., il y a même des erreurs sérieuses... » ; on pense ce que peuvent cacher de semblables réflexions faites du vivant — j'allais dire sur l'ordre — d'un biographe !

Voici la bibliographie sommaire des travaux de Vingtrinier :

- Mazagran*, poème, Lyon, 1841.
- Observations sur un ouvrage intitulé Courses archéologiques dans le département de l'Ain*, par M. Sirand, de Bourg, Lyon, 1847.
- Les Bugésiennes*, poésies, Lyon, 1848.
- Les Voyageuses*, poésies, Lyon, 1848.
- La Grotte d'Hautecour dans le Revermont (Ain)*, Lyon, 1850.
- Deux nouvelles foréziennes : Prève de Forez, la dame d'Urfé*, Lyon, 1851.
- Histoire des journaux de Lyon*, première partie, de 1677 à 1814, Lyon, 1852.
- Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, Lyon, 1853.
- Traditions populaires comparées*, avec D. Mounier, Lyon, 1854.
- Fleury Épinal, peintre lyonnais*, Lyon, 1854.
- Recueil de pièces concernant la bibliothèque de Jean-Louis-Antoine Coste...*, Lyon, 1855.
- Notice nécrologique sur Léon Boitel, fondateur de la Revue du Lyonnais*, Lyon, 1855.
- Hommage à Chateaubriand*, Lyon, 1856.
- Album*, [de romances et morceaux] Musique de F. Gros, Lyon, 1857.
- Les Vieux papiers d'un imprimeur. Scènes et récits, imitations, les épines*, Lyon, 1859.
- La Tour de Saint-Denis en Bugey*, Lyon, 1860.
- Documents sur la famille de Jussieu*, Lyon, 1860.
- Notice sur J.-B. Hugon*, Lyon, 1860.
- La Cigale et la fourmi*, Lyon, 1862.
- Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais*, Lyon, 1862.
- Trois chansons françaises*, Lyon, 1866.
- La Paresse d'un peintre lyonnais*, Lyon, 1866.
- Antoine Péricaud l'aîné*, Lyon, 1867.
- De la suppression des brevets d'imprimeur et de libraire*, Lyon, 1869.
- Esquisse sur la vie et les travaux de Arthur de Viry*, Lyon, 1869.
- Bluettes et boutades par Petit-\*\*\*ms502*, Lyon, 1869.
- La Société littéraire de Lyon, en 1869*, Lyon, 1870.
- Anne de Geiersteim ou la Prophétie*, grand opéra, Paris, 1870.
- L'Oratoire de Joachim de Mayol, prieur et seigneur de Vindelle*, Lyon, 1871.
- Caisse d'épargne de Lyon*, Lyon, 1871.
- Les Richesses de M. Aleyis*, Lyon, 1871.
- Clotilde de Surville, par M. Antoine Macé*, Lyon, 1871.
- Histoire du château de Varey, en Bugey*, Lyon, 1872.
- Les Vieux papiers d'un imprimeur*, poésie, Lyon, 1872.
- Notice sur François Lepage, peintre de fleurs*, Lyon, 1872.
- Un amour malheureux*, pièce, Lyon, 1872.
- Étienne-François Coignet, jurisconsulte, journaliste, écrivain et poète*, Lyon, 1873.
- Notice biographique sur Maurice Simonnet, membre de la Société littéraire de Lyon*, Lyon, 1873.
- L'Éducation réparatrice*, rapport, Lyon, 1875.
- Léon Cailhava, bibliophile lyonnais, esquisse*, Lyon, 1877.
- Guillaume Bonnet, statuaire* [s. l. n. d.].
- La Statuette d'Oyonnax*, Lyon, 1880.
- Lettre au sujet de deux inscriptions lyonnaises*, Lyon, 1882.



*À l'école*, Lyon, 1882.  
*Fantaisies lyonnaises*, Lyon, 1882.  
*Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey*, Lyon, 1882.  
*Zigzags lyonnais autour du Mont-d'Or*, Lyon, 1884.  
*Une poÿpe en Bresse*, Lyon, 1885.  
*Soliman Pacha, colonel Sève, ou Histoire des guerres de l'Égypte de 1820 à 1860*, Paris, 1886.  
*Le Dernier des Villeroy*, Paris, 1888.  
*Henri Marchand et le globe terrestre*, Lyon, 1888.  
*Les Incunables de la ville de Lyon*, Lyon, 1890.  
*L'Imprimerie en 1490*  
*Érection de la Savoie en duché*, Lyon, 1891.  
*Maioli et sa famille*, Paris, 1891.  
*La Gravure à Lyon*, Lyon, 1894.  
*Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, 1894.  
*L'Égypte au dix-neuvième siècle*. 1897.  
*Les Jean de Tournes*, Lyon, 1898.  
*La Dame d'Urfé*, Saint-Étienne, 1901.  
*La Grande encyclopédie et la ville de Lyon*, Paris, 1901.  
*Études populaires sur la Bresse et le Bugey*, Lyon, 1902.  
*Au sujet de la prise d'Ambérieu par le comte Amédée V de Savoie...*, Mâcon, 1902.  
*Deux pamphlets anonymes parus à Lyon sous la Restauration*, Lyon, 1903.  
*L'Escrime encore et toujours à Lyon en 1889*, avec Cavalcabo et Gayet.

Vingtrinier, qui fut, selon la formule, « un modeste », mettait son portrait partout, voire au frontispice des biographies qu'il lui arrivait de publier (cf. A. Vingtrinier, *Léon Cailhava...*, Lyon, 1877). Il substituait sa propre marque à celle des imprimeurs auxquels, après avoir cessé son industrie, il confiait quelque publication (cf. Vingtrinier, *Victor Hugo et M. de Gravillon...*, Lyon, Storck, 1900). Il parvint à se faire prendre au sérieux par nombre de gens, sérieux eux-mêmes, dont on se demande si, pour une fois, ils n'ont pas voulu cesser de l'être. Il réussit à obtenir, de son vivant, trois biographies de sa propre personne, quitte à y être quelque peu malmené, et ce fut bien le cas pour *l'Esquisse biographique et littéraire* que lui consacra Desvernay.

Au demeurant, Vingtrinier fut le meilleur des hommes !

Après la retraite de Vingtrinier, en 1876, l'imprimerie de la rue Belle-Cordière passa à Victor Cartay, puis elle entra tout de suite dans un régime de gérances, sous la dénomination « Imprimerie générale du Rhône ».

1877, direction de L. Fabert ;

1877-1878, direction de R. Portier ;

1878-1879, direction de E. Dessolins ;

1879-1880, direction de Goyard.

En 1880, elle fut acquise par Auguste Waltener.

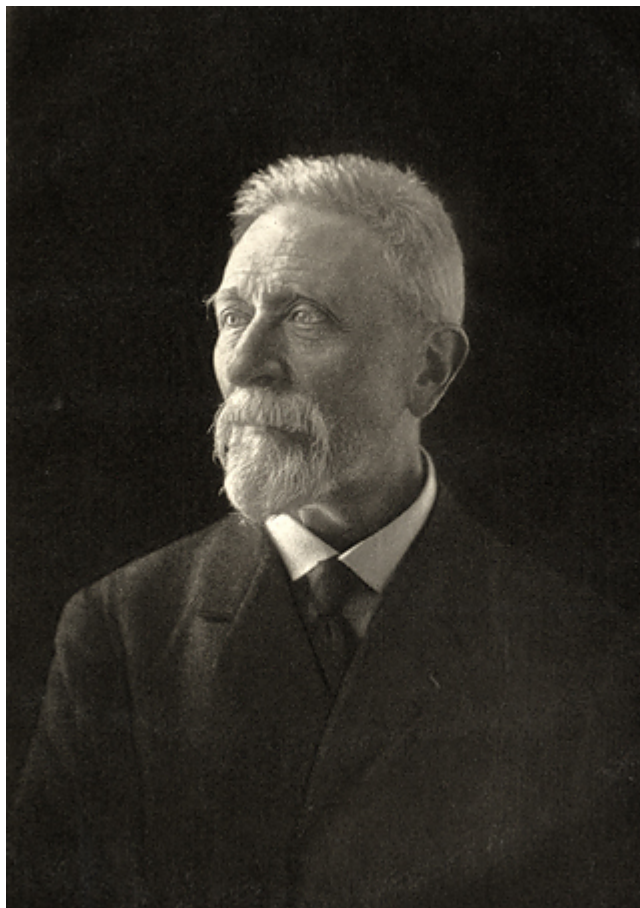


*Auguste Waltener, 1831-1892.*

Apprenti de Lacrampe, élève, puis chef de conscience et enfin directeur de Poitevin, chez qui il demeura jusqu'en 1870 — on a compris que ce fut à Paris —, Waltener avait ensuite passé chez Blot, où il n'était resté que pendant un an, lorsqu'il vint à Lyon pour y prendre la direction de l'imprimerie que possédait, place de la Charité, la veuve Chanoine (voir Kindelem). Il y demeura jusqu'en 1880.

C'est à cette date qu'il devint propriétaire de l'imprimerie de Vingtrinier, avec Paul Legendre pour directeur. Nature énergique et incroyablement autoritaire, Waltener est celui qui, certain jour, répondit à son patron, qui était Blot : « Tant que vous ne m'aurez pas mis à la porte, je suis le maître ; en conséquence, en vertu des pouvoirs que vous m'avez donnés, je vous prie de f... de camp de mon bureau ». Devenu patron lui-même, il fit de sa maison une grande maison où afflua la clientèle, mais où il fit comprendre à certains malappris que là aussi il était le maître, et un maître qui avait conscience de sa valeur et de sa dignité. Son imprimerie, « l'une des plus importantes et des mieux administrées de Lyon », devint de plus en plus une imprimerie commerciale et administrative. C'est dans cet état qu'il la laissa en 1892, au moment de sa mort, et ce fut Paul Legendre qui la reçut aussitôt après.

Personne n'a oublié cet homme aimable et profondément bienveillant que fut « le père Legendre ». Devenu, après son ami Alexandre Rey, président de la chambre syndicale des imprimeurs de Lyon, Paul Legendre, comme Alexandre Rey, et après lui aussi, occupa au tribunal de commerce le siège auquel a droit la chambre des imprimeurs.



*Paul Legendre, président du syndicat des maîtres  
imprimeurs de Lyon, 1904-1920.*

Quand, en 1914, ils furent priés ensemble d'organiser la section de l'imprimerie à l'exposition de cette année-là, Legendre me demanda de lui indiquer le nom de quelques imprimeurs lyonnais fameux : il désirait faire insérer ces noms-là dans les cartouches d'une frise qui occupait toute la périphérie de la vaste salle. Je lui indiquai Guillaume Le Roy, Sébastien Gryphius, Jean de Tournes, deux ou trois noms dans chaque siècle et, notamment, au dix-septième, « les Anisson ». Quelle aventure ! Un soir que le père Legendre se trouvait dans le stand de l'imprimerie, un passant facétieux ayant lu avec la plus grande attention tous ces noms illustres, pénètre dans l'enceinte et, très courtoisement, lui demande : « Pardon, Monsieur, est-ce qu'ils y *sont* encore ? — Qui, Monsieur ? — Mais... », et il montre le cartouche où scintillait dans ses ors le nom des anciens directeurs de l'Imprimerie [royale puis] nationale : le lendemain, « les Anisson » n'y étaient plus, et j'ai de bonnes raisons de penser que le bon père Legendre m'en voulut un peu.

C'est encore lui qui me disait un jour, bien avant que je ne fusse devenu son confrère : « Ah ! je donne de la bien belle ordure à mes clients, mais, que voulez-vous, ils s'en contentent ! » Cette belle philosophie juge l'excellent homme qui pensait avec raison qu'il est bien inutile d'être « plus royaliste que le roi ».

Personne ne se rappelle sans un peu de mélancolie la fin de carrière de ce digne et excellent homme, employé dans sa propre maison, et qui n'y trouva peut-être point alors toute la déférence, toute la bienveillance qu'il avait cependant si bien méritées, et par les services qu'il avait rendus et par sa naturelle bonhomie.

## **Bibliographie**

*Sur Pelzin :*

« Pelzin (Michel-Alexandre) », *Archives historiques, statistiques et littéraires du département du Rhône*, 1828, p. 140.

« À propos d'un article de Ch. Nodier », *ibid.*, 1829, p. 265.

*Copie... des dénonciations, arrestation et interrogatoire du journaliste contre-révolutionnaire Pelzin*, ms., Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Coste 5250.

A. Vingtrinier, « Histoire des journaux de Lyon », *Revue du Lyonnais*, 1851, III, p. 453 ; 1852, IV, p. 4, 172.

E. Vial, *Marceline Desbordes-Valmore et ses amis lyonnais...*, Paris, 1923, p. 72 et 76, notes.

*Sur Boitel*

*Biographie contemporaine des gens de lettres de Lyon*, Lyon, 1826.

Collombet, *Étude sur les historiens du Lyonnais*, Lyon, 1839, I, p. 399.

A. Vingtrinier, *Notice nécrologique sur M. Léon Boitel, fondateur de la Revue du Lyonnais*, Lyon, 1855.

E. Momblet, « Léon Boitel, fondateur de la *Revue du Lyonnais* », *Revue du Lyonnais*, 1866, I, p. 15.

A. Vingtrinier, *Léon Cailhava, bibliophile lyonnais*, Lyon, 1877.

A. Vingtrinier, « Marceline Desbordes-Valmore et L. Boitel », *Annales lyonnaises*, 1877, p. 7.

C. Latreille et M. Roustan, « M. Desbordes-Valmore et Collombet », *Revue d'histoire de Lyon*, 1902, p. 264.

C. Latreille et M. Roustan, « Lyon contre Paris après 1830 », *Ibid*, 1904, p. 37 et 401.

C. Latreille et M. Roustan, *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, Paris, 1903.

E. Vial, « La vie et l'œuvre de Léon Boitel », *Revue du Lyonnais*, 1921, p. 109.

E. Vial, « Le banquet des Intelligences », *ibid.*, p. 425.

E. Vial, *Marceline Desbordes-Valmore et ses amis lyonnais...*, Paris, 1923, p. 31 et *passim*.

*Portraits :*

| Gravé par J. Séon, d'après le médaillon de Brun, imp. Fugère, Lyon | (*Revue du Lyonnais*, 1866, I, front.)

D'après un dessin anonyme (Bibliothèque municipale de Lyon, 13321<sup>ter</sup>).

*Sur Vingtrinier :*

F. Desvernay, *M. Aimé Vingtrinier, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la Ville, directeur de la Revue du Lyonnais. Esquisse biographique et littéraire...*, Lyon, 1877.

F. Desvernay, « Notice sur Aimé Vingtrinier », *Lyon-Revue*, 1884, VI, p. 25.

C. Prost, « Aimé Vingtrinier », *Revue du siècle*, 1888, II, p. 1.

« Aimé Vingtrinier », *Bulletin des maîtres imprimeurs de Lyon*, 1903, p. 43.

E. Berlot, *Notes et souvenirs sur Aimé Vingtrinier*, Lyon, 1903.

E. Berlot, *Une vie. Aimé Vingtrinier. Notes et souvenirs*, Lyon, 1903.

*Portraits :*

Les portraits de Vingtrinier sont trop nombreux pour que je les énumère. En principe il mettrait son image partout : si, par exemple, vous recherchez le portrait d'un personnage dans la *biographie* que lui a consacrée Vingtrinier, c'est le portrait de Vingtrinier que vous y retrouverez. Cf. M. Audin, *Bibliographie iconographique du Lyonnais*, I, p. 213.

*Sur Waltener :*

E. Sédard, « A. Waltener » *L'Intermédiaire des imprimeurs*, [Lyon,] 15 juin 1894.

*Portrait :*

Dans Sédard, *supra*.

Sur Legendre<sup>10</sup> :

Portrait. Héliogravure dans *Le Syndicat des maîtres imprimeurs de Lyon à MM. P. Legendre...*, Lyon [Rey], 1920.

---

1. *Arch. Lyon*, Naissances, 1826, n° 2453, et 1829, n° 3245.

2. Eugène Vial, *Marceline Desbordes-Valmore et ses amis lyonnais*, p.72-76.

3. Ou Butavaud.

4. Rappelons que la *Revue du Lyonnais* occupe une place particulière dans le cursus intellectuel de Marius Audin puisqu'il l'a fait revivre entre 1921 et 1925 sous le nom de la *Revue d'histoire de Lyon*. (AM)

5. Le mot « aujourd'hui a été ici biffé (mais « encore » a été maintenu, ce qui obscurcit l'idée de la phrase) et, une ligne au-dessous « regorge » a été changé en regorgeait ».

6. Plusieurs de ces lettres sont parvenues au Musée de l'Imprimerie de Lyon, sans doute par l'intermédiaire du fils de Marius Audin, Maurice (1895-1975), qui fut à l'origine du Musée. (AM)

7. Audin revint sur ce sujet dans la deuxième livraison de la nouvelle série des *Causeries typographiques* : Marius Audin, *Histoire d'une lettre*, Imprimerie des trois Audin, Lyon, 1947. (AM)

8. Lettre de Vachez, du 10 août 1855. Coll. J. Godart.

9. Aimé Vingtrinier, *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, 1894, p. 431.

10. Il y a ici un blanc de 6 ou 7 lignes sur le ms., réservé, sans doute, pour les référence bibliographiques.